

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 13 au 17 mai 2019

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

La commission des Lois de l'Assemblée nationale a nommé **M. Raphaël SCHELLENBERGER** rapporteur d'application sur le projet de loi relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace.

- *"Ce texte devrait permettre à l'Alsace de retrouver une institution d'ici à 2021. Il formule la promesse de quelques avancées concrètes : transfert des routes nationales et taxation des poids lourds en transit. Ces petites avancées sont néanmoins fragiles et connaissent une volonté du gouvernement de défaire certaines des améliorations législatives apportées par le Sénat" ;*
- *"J'appréhenderai ma mission avec pragmatisme et méthode. L'urgence est que l'Alsace retrouve une collectivité efficace. Ce texte ne doit néanmoins pas nous écarter de l'objectif de retrouver une collectivité alsacienne de plein exercice en dehors du Grand Est, hypothèse que le Président de la République Emmanuel Macron continue de refuser" - R. SCHELLENBERGER.*

[>> Le communiqué de presse de M. le Député à ce sujet](#)

PROJET DE LOI - FONCTION PUBLIQUE

M. Raphaël SCHELLENBERGER a défendu dans l'hémicycle l'ouverture de la possibilité pour les **communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants de nommer des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire** aux postes de directeur général des services, directeur général adjoint des services et directeur général des services techniques.

Le texte proposé par le Gouvernement limite cette possibilité aux seules collectivités de plus de 40 000 habitants : si une telle mesure est utile, elle devrait toutefois être prioritairement tournée vers les collectivités plus petites, davantage susceptibles d'y avoir recours.



[>> Lien vidéo](#)

Cet amendement baissant le seuil à 10 000 habitants, déposé par M. le Député, a été rejeté par la majorité En Marche.

EVALUATION DE LA LOI NOTRe

La mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'évaluation de l'impact de la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), dont M. SCHELLENBERGER est co-rapporteur, a auditionné jeudi 16 mai M. Jules NYSSSEN, délégué général de **Régions de France**.